



Tarifs et conditions de location 2026 de la salle Saint-Sylvestre à Compesières



Ancienne dépendance de la Commanderie de Compesières, qui fut la demeure des chevaliers de Malte jusqu'à la Révolution française, le centre Saint-Sylvestre offre au rez-de-chaussée une grande salle pouvant accueillir confortablement 80 convives assis ou une centaine debout. Une salle à l'étage convient pour des réunions de travail ou des fêtes de famille jusqu'à 30 personnes.

Tarifs pour les particuliers

- | | |
|--|---------------|
| • Journée entière avec cuisine (sans vaisselle ni verres ni couverts) | 500 fr |
| • Journée pour les locataires de l'église
(mariages, concerts, <i>horaires à convenir en fonction de l'agenda</i>) | 400 fr |
| • Réception après sépulture dans l'église | 200 fr |
| • Réception (durée 3 heures, mercredi ou dimanche après-midi)) | 250 fr |

Tarifs pour les associations de la commune **400 fr**

Salle du 1^{er} étage **Journée 300 fr** **demi-journée 200 fr**

NB : Le centre est loué au restaurant scolaire de Bardonnex de 10h à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ces jours-là, les salles sont donc disponibles dès 15h. Elles doivent être rendues propres et rangées au plus tard à 9h le lendemain. Les mercredis et les week-ends ainsi que pendant les vacances scolaires, les salles sont disponibles dès 9h jusqu'au lendemain matin.

**Réservation uniquement via le Secrétariat de la paroisse
ouvert lundi, mardi mercredi matin:**

Karine Stachelscheid compesieres@cath-ge.ch, (022 784 31 03)

NB : Tarifs et conditions de location de l'église sur compesieresinfo.blogspirit.com

Conditions générales de location du Centre Saint-Sylvestre

Article 1. OFFRE Le Centre Saint-Sylvestre est une prestation de la paroisse catholique de Compesières. Deux salles sont à disposition. La grande salle du rez-de-chaussée peut accueillir jusqu'à 80 personnes assises ou 100 personnes debout. La petite salle au premier étage peut accueillir 30 personnes assises ou 40 debout. L'espace extérieur du centre Saint-Sylvestre appartient au domaine public communal.

Article 2. LOCATIONS PRIVÉES La location est ouverte à toute personne ou entreprise dont les activités sont reconnues ne sont pas en contradiction avec les buts poursuivis par la paroisse. Les demandes de location doivent parvenir via le présent formulaire envoyé par courriel à l'adresse compesieres@cath-ge.ch au plus tard un mois avant la manifestation (sauf sépultures). Seules les personnes privées bénéficient des rabais.

Article 3. ASSOCIATIONS La location au tarif spécial Associations est en principe réservée aux associations locales ou religieuses. Le formulaire de location doit parvenir en principe un mois avant la manifestation à l'adresse compesieres@cath-ge.ch.

Article 4. EQUIPEMENT Le Centre Saint-Sylvestre est dépourvu de batterie de cuisine, de verres, de couverts et de vaisselle en général, L'usage de vaisselle recyclable est recommandé. Les tables et les chaises ne peuvent en aucun cas être utilisées à l'extérieur de la salle.

Article 5. ORDRE ET PROPRETE Le signataire du contrat de location est responsable de l'ordre durant toute la durée du contrat. Il doit veiller à la sécurité et à la propreté des lieux intérieurs et extérieurs ainsi qu'aux prescriptions sanitaires. Il s'engage d'ores et déjà à relever la Paroisse de toute responsabilité vis-à-vis de tiers en cas d'accident, de vol ou de détérioration de biens appartenant à des participants.

Article 6. PAIEMENT Le paiement s'opère au moins dix jours avant la date de la manifestation. Aucune facture n'est établie sauf demande expresse. La signataire du contrat de location est personnellement responsable du paiement de la location et de l'annonce de tous les dommages ou détériorations.

Article 8. INTERDICTIONS L'usage d'une sonorisation privée est possible à l'intérieur, en veillant à ne pas déranger le voisinage. L'usage de confettis, de fumigènes ou d'engins pyrotechniques est rigoureusement interdit. Les feux ouverts (grillades) à l'extérieur doivent faire l'objet d'une autorisation spécifique. Il est strictement prohibé de fumer à l'intérieur. Les fumeurs sont priés de ne pas jeter leur mégot dans l'environnement.

Article 9. SÉCURITÉ: L'utilisateur doit se conformer aux exigences du service du feu. Il a notamment l'obligation de veiller à ce que les accès aux portes de sorties soient dégagés en permanence, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'évacuer le public en cas de sinistre, de prévoir, en tout temps, le libre accès des locaux aux véhicules de premiers secours. En cas de déclenchement intempestif de l'alarme, celle-ci peut être déclenchée au moyen du code 7200.

Article 10. DROIT D'ACCES Les membres du Conseil paroissial, les personnes désignées par eux et toutes autres autorités (police, pompiers) peuvent en tout temps accéder librement à tous les locaux.

Article 11. FIN DE LA MANIFESTATION Le locataire est responsable du nettoyage des locaux utilisés et de la remise en place de la chose louée aussitôt la manifestation terminée ou à une heure convenue. A la fin de la manifestation, le locataire remplit la feuille de restitution associée au présent contrat, la signe et la dépose dans le lieu prévu à cet effet. Il vérifie la propreté des locaux, la fermeture complète des portes et fenêtres, l'extinction des lumières et glisse la clé dans la boîte extérieure prévue à cet effet à gauche de l'entrée, côté Salève.

Article 12. LITIGE ET FOR Tous les cas non prévus dans ce règlement sont tranchés sans recours par la Paroisse. Le for juridique en cas de litige est Genève.

 <p>Unité pastorale CAROUGE-SALÈVE-ACACIAS RÉPANDRE ENSEMBLE L'AMOUR DE DIEU www.upca.ch. Prêtre administrateur: Philippe Schönenberger. Secrétariat: 022 784 31 03. compesieres@cath-ge.ch</p>	<p>Compesières fait partie de l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias.</p>	<p>La paroisse de Compesières et l'Unité pastorale Carouge Salève Acacias vivent de vos dons. Tout don de 50 fr ou + est déductible des impôts. Scannez ce code QR ou IBAN CH 36 8080 8009 3392 7624 4. Merci!</p>	
--	---	--	---



Contrat de location du Centre Saint-Sylvestre

Grande salle

Salle du 1er

Date de la manifestation		
Genre de manifestation		
Nombre de personnes (+12 ans)		
Horaires	Début :	Fin :
Identité du locataire (ou nom de l'association et du responsable)		
Adresse postale		
No Postal et Localité		
Téléphone fixe et mobile	Tél :	Mobile :
Adresse courriel		
Remise en ordre, nettoyage	<input type="radio"/> Par le locataire <input type="radio"/> Facture en sus 100fr/heure	

Dix jours avant la manifestation, le locataire verse le montant dû,

soitfr sur le compte Raiffeisen de la paroisse de Compesières

Iban CH 36 8080 8009 3392 7624 4. **Le locataire souhaite une facture.**

Le locataire soussigné reconnaît avoir pris connaissance des conditions de location, en particulier celles relatives à la sécurité des personnes et des biens, et s'engage à les respecter et à les faire respecter. Il s'engage également à remplir la feuille de restitution à l'issue de la manifestation.

Lieu et date :

Signature :

La paroisse de Compesières fait partie de [l'Unité pastorale Carouge, Salève, Acacias](#).
Internet: compesieresinfo.blogspirit.com et www.upcsa.ch

Locations: secrétaire de la paroisse (022 784 31 03), compesieres@cath-ge.ch.

Renseignements : Bernard Blondin (079 213 69 18, via WhatsApp)

Adresse : Saconnex-d'Arve 300, 1257 Croix-de-Rozon. Iban: CH 36 8080 8009 3392 7624 4.

Feuille de restitution de la salle Saint-Sylvestre

(à remplir à la fin de la manifestation et à déposer dans la boîte)

Le locataire (nom, prénom)
déclare avoir nettoyé la salle. Il la remet propre en ordre dans son état initial..

Il déclare les incidents éventuels ou autres dégâts ou fait les remarques suivantes :

Cuisine	
Mobilier	
Sol, murs	
Éclairage Sécurité	
Extérieurs Déchets	
Autres	

Il déclare avoir trié et déposé les déchets dans les conteneurs de la cour de la ferme, avoir bien éteint toutes les lumières et vérifié la fermeture de toutes les portes et fenêtres.

Il a particulièrement apprécié les points suivants :

Il fait des suggestions et laisse une recommandation que la paroisse pourra utiliser en préservant son anonymat.

Il note la qualité des relations avec la paroisse de Compesières.



Fait et signé à Compesières, le à

Remarques de la personne représentant la paroisse